

la feuille de route n° 3
la feuille de route n° 3

Mars 2002

Bulletin de l'association Maréchal Suchet

*Éditée par l'Association Maréchal Suchet,
secrétariat Jérôme Croyet,
12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse*

Dépôt légal Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

Angelbault,
20^e régiment de chasseurs à cheval

Par
Thierry Vette,
Chasseur à cheval de la Garde Impériale,
Xe escadron,
Avignon

Bonjour, voici quelques extraits des mémoires du Sous-lieutenant Angelbault.

Ce sous officier servit dans le 20^e régiment de chasseurs, qu'il avait rejoint en 1810 et avec lequel il sert en Espagne. Ces quelques morceaux de ses mémoires seront, je le pense, intéressants pour les détails de la vie quotidienne qu'ils comportent. Laissons maintenant la parole à notre ami :

« Mon costume était celui de sous aide chirurgien, mais sans broderies, un habit bleu avec velours rouge cramoisi au collet et aux parements, boutons ronds dorés. Veste idem. Gilet écarlate en dessous. Claque. La couleur du régiment était aurore ; la grande tenue consistait en un frac croisant à moitié de la poitrine, de couleur vert pomme et une hongroise. Les chasseurs portaient la queue courte avec un petit tampon de bois dans le milieu ; cela peut servir à parer des coups de sabre sur la nuque, le shako ne représentant aucune défense arrière. . .

Nous partîmes avec une pluie qui durait depuis plus de six mois et qui ne cessa qu'à Bordeaux. Il avait tellement plu en 1810 qu'on fut obligé de donner des abots aux cavaliers pour soigner les chevaux dans les écuries, leurs bottes constamment humides se détériorant à vue d'œil. J'avais pour chasseur un déserteur Prussien, du nom de Hans, auquel on fut obligé d'amputer la jambe à Perpignan pour un ulcère cancéreux, en sortant de Catalogne. .

On nous envoya, en contournant le fort, à une petite lieue à l'ouest dans un village très élevé du nom d'Illiagonne ; à chaque instant nous entendions le cri des factionnaires : sentinelles, prenez garde à vous ! . .

Chose digne de remarque, c'est lorsque l'on commandait des sorties de nuit, les appels de l'escadron étaient rendus avant ceux de l'infanterie, il est vrai que les selles étaient paquetées et qu'il n'y avait qu'à les placer sur les chevaux et à les brider. . . En mettant le pied sur une planche, il en résultait un bruit sourd qui épouvanta mon cheval, lequel recula vivement et se sauva. Un jardin existait tout près de la maison mais en contre bas de plus de trois pieds du chemin, il sauta dans le jardin, je sautais également pour le rattraper, mais je tombais à califourchon sur un pieu ; lequel ne pénétra pas heureusement, grâce à mon pantalon basané et un pantalon de treillis que j'avais par-dessus. . .

A la pointe du jour, le 23 janvier 1812, nous entrâmes dans un grand village nommé Vendrell et Nostra Signora de Barra, où nous nous mettons en bataille ; on nous donne l'ordre de rouler les manteaux, de les mettre en sautoir, de charger les carabines et les pistolets, de découvrir les fontes, de mettre le sabre à la main passé dans la dragonne, de serrer la gourmette et les sangles. . .

Comme on allait chercher de la paille dans le village, les chasseurs soutenaient leurs bottes de paille avec des cordes qui portaient à cru sur le dos du cheval et y déterminèrent des tumeurs ; le commandant ayant consulté le maréchal chez lequel nous logions, celui ci se fit conduire les chevaux chez lui pour les examiner ; il leur versa sur la tumeur, devinez quoi ? de l'huile de vitriol pur ! Les malheureux chevaux s'agitaient de manière effroyable sous l'action d'un tel remède. On fut obligé d'en abattre quelques uns. Le commandant et quelques officiers crurent et pas à tort, je pense, que cet individu l'avait fait par mauvaise intention, le commandant en parla au général, qui voulait le faire pendre. »

Le 1^{er} Régiment de Hussards Cisalpin
An 7 – an 9

par

Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II
Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain
Membre de la société d'Emulation de l'Ain
Vice président de l'association Maréchal Suchet

Les hussards n'apparaissent que très tardivement dans l'armée italienne. Ils voient le jour avec la création des républiques sœurs italiennes. Le 1^{er} régiment de hussards cisalpins apparaît à Milan, en République Cisalpine, qu'à " l'unification du pays sous la domination française "1, le 11 Floréal an 7². Rapidement, son encadrement, son recrutement et sa gestion, jusqu'à son licenciement, en prairial an 9³, est en grande partie français⁴. Ainsi à sa dissolution, 151 hussards sur 574 sont français.

Le 19 floréal, alors qu'un nouveau contingent de la Légion Italique s'apprête à partir de Bourg en Bresse pour Genève, 400 hommes et 300 chevaux du 1^{er} régiment de Hussards Cisalpins arrivent, sans ordre⁵, à Bourg pour y cantonner. L'arrivée de ce corps fait sans doute beaucoup d'effet sur la population civile locale ; les hussards ne sont pas des fantassins, ni dans les vêtements, ni dans le comportement. Si leur tenue à la hussarde (dolman, pelisse et culotte hongroise verte à brandebourg et galons blancs) en impose plus que l'habit frac vert, court, à revers jaunes des fantassins et des artilleurs cisalpins, leur comportement est à la mesure de la magnificence de leur uniforme. En effet, troupe de cavalerie légère à l'allure chamarrée, les hussards n'en ont pas moins l'image de mauvais garçons caracolant en avant des armées, vivant de maraudes sur les terres conquises. Hommes de guerre par choix, les hussards sont de farouches combattants, centaures de l'armée, excellents dans la bravache comme dans l'action. Dès le 20, la légende devient réalité. Informés de l'arrivée des cavaliers légers, les hommes du magasin militaire de Bourg sont invités à donner du fourrage pour l'alimentation des montures. En bon chef de corps, le capitaine commandant les hussards italiens, fait un contrôle du fourrage destiné aux montures de ses hommes. Le trouvant de mauvaise qualité, il refuse que la distribution soit faite. La mauvaise entente, jusque là en sourdine, entre soldats italiens et civils français, resurgit. Malgré les directives données aux employés par le capitaine des hussards cisalpins sur l'horaire de distribution de fourrage, ces derniers le distribuent sans en tenir compte, occasionnant des plaintes de la part des hussards qui sont traités de brigands et de scélérats par les employés français qui refusent de donner les fourrages. Un hussard essaye de prendre de force de la nourriture pour son cheval, et la paire de gifles qu'il reçoit de la part de l'employé met le feu aux poudres. Le hussard maltraité appelle ses camarades à la rescousse, qui " se sont permis de lui en rendre plusieurs "6, laissant l'employé pour mort. Le commissaire des guerres Quinet, informé de cet acte, averti le juge de paix qui s'empresse de faire arrêter les coupables. De son côté, le capitaine commandant les hussards, envoie un rapport circonstancié au préfet. Quinet, qui fait de même, prévient le préfet Ozun : " un tel corps est dangereux dans l'intérieur, ce n'est pas ici sa place "7. Au moment où 600 hommes de la Légion Italique quittent Bourg pour Genève, Quinet demande, non seulement la punition des coupables mais aussi le départ des hussards. Ozun, devant la gravité de l'affaire demande au chef d'escadron Bellon, de faire arrêter les hussards italiens coupables, et le 21, quatre cavaliers sont sous les verrous. A l'annonce de l'arrestation de certains de ses hommes, le capitaine commandant les hussards italiens demande la libération de ses hommes et le 24, afin de calmer les mentalités, le chef d'escadron du 4^e chasseurs, Bellon, demande à Ozun la libération pur et simple des hussards italiens.

De retour en Italie, le 1^{er} hussard cisalpin, participe à la libération du nord de la péninsule italienne. Mais le 30 prairial an 9, il est dissout à Milan, par l'inspecteur aux revues Félix. Le régiment commandé par le chef de brigade Pierre Viani compte huit compagnies pour 574 hommes. Il faut

attendre 1808 et Joachim Murat pour que des hussards italiens revoient le jour dans sa Garde Napolitaine. Leur tenue est alors à la hauteur de leur fondateur : dolman, Pelisse et culotte hongroise jaune, galonnés sur toutes les coutures et montés sur des chevaux louvets à queue blanche.

¹ UKYATT (Kenneth) : La vie quotidienne d'un hussard au temps du Consulat et de l'Empire. Editions Flammarion, 1981.

² Le régiment comprend un état-major et un escadron à 8 compagnies. Les frais d'entretien et la solde se montent à 6887 livres pour l'an 7 et 46226 livres pour l'an 8.

³ Le 1^{er} régiment de hussards italiens est dissout à Milan le 30 prairial an 9 par l'inspecteur aux revues Félix.

⁴ Le contrôle du régiment lors de sa suppression est conservé aux S.H.A.T.

⁵ En effet, dans une lettre à Ozun, le commissaire des guerres Quinet, avoue ignorer qui a ordonné au 1^{er} Hussards Cisalpin de venir en garnison à Bourg.

⁶ Rapport du capitaine Lorenzi, 20 Prairial an 8. Collection particulière.

⁷ Lettre de Quinet à Ozun, 20 prairial an 8. collection particulière.



f.21

Hussard Cisalpin.
An 8
Dessin de l'auteur

*Les guides
Hussard Cisalpin*

Croyet

Signature du capitaine commandant les hussards cisalpins
Collection Particulière

LES GUIDES 1792 - 1800

par
Jérôme CROYET,
Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II
Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain
Membre de la société d'Emulation de l'Ain
Vice président de l'association Maréchal Suchet

Le 27 Avril 1792, Louis XVI signe un décret de l'Assemblée du 25, qui adjoint aux états-majors des trois grandes armées une compagnie de guides jusqu'à la paix. Cette unité d'élite est chargée de protéger les états majors mais aussi d'ouvrir les routes. Constituée d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un maréchal des logis, de 2 brigadiers et de 16 guides, les hommes qui les composent sont "nommés par le Roi, sur la présentation des généraux"¹. Ces hommes, s'ils sont choisis parmi des « cavaliers, hussards, dragons ou chasseurs en activité de service »², ont le droit de garder leur rang dans leurs unités respectives. Ils sont aussi libres de rentrer dans leurs régiments ou de se retirer du corps des guides après la guerre. Malgré cela, il leur est prévu un uniforme spécifique, au choix du Pouvoir Exécutif. Dans cette mise en place des guides, l'armée du Midi est oubliée. Cela n'empêche pas le ministre de la Guerre de pourvoir à la création d'une compagnie de guides ; et le 14 Mai 1792, le patriote savoisien Caffé est nommé capitaine des Guides de l'Armée du Midi par le ministre Lajard. A cette même époque Joseph Dunoyer, de Bourg, s'engage volontairement dans les Guides d'Etat-Major. Pour palier à cette omission, Louis XVI ratifie, le 14 juin 1792, la loi portant la création officielle des guides de l'armée du Midi. Si la formation de cette unité est similaire à celle des trois autres armées, dès le 5 août, les guides de l'armée du Midi sont augmentées de 12 guides. En effet, l'étendue des frontières du Midi étant vaste, il était nécessaire d'augmenter en proportion le nombre d'hommes assujettit à la garde de l'état-major. Dès 1792, la prédominance en matière de guides est donnée à la future armée des Alpes.

A cette date, l'habit ne semble pas être encore uniforme. D'après le commandant Bucquoy et Bénigni, ces premiers guides devaient juste porter un habit à une rangée de boutons et un chapeau noir en lieu et place de leur haut d'uniforme. Quand François Guillard, né à Pont de Veyle, d'abord entré, le 12 août 1793 dans le 16^e régiment de chasseurs à cheval, passe, le 20 brumaire an 2, comme maréchal des logis dans la compagnie des guides de l'armée des Côtes de Brest et de Cherbourg, créés par Hoche en l'an III. Il semble que les guides est un habit spécifique : habit à basque gris, collet, revers et parement vert et boutons blanc, pantalon à la hongroise gris (puis vert), bottes à la hongroise, chapeau noir à plumet vert.

¹ Loi relative à la formation des compagnies de guides pour chacune des trois armées. A.D.A.1L70.

² Loi relative à la formation des compagnies de guides pour chacune des trois armées. A.D.A.1L70.



Guides d'état-major
1792
A.D. Ain 108 J

Si ce poste, près des généraux, est une opportunité de grande carrière³, le prestige, pour un général, de caracolier entourés d'une garde prétorienne est plus fort. Dès 1796, certains généraux créent leurs propres corps de guides, attachés à leur état-major. En 1796, Bonaparte a, à l'armée d'Italie, ses guides à pied et à cheval⁴, dans lesquels sert Joseph Rolin, né à Pont de Vaux, comme maréchal des logis dans les guides à pied. L'année 1796 voit aussi l'apparition de guides hussards⁵ de l'armée d'Italie⁶, licenciés, eux en 1797 pour laisser la place aux guides dragons de l'armée d'Italie. De son côté Augerau, général de l'armée d'Allemagne, monte son unité de Hussards guides⁷ qui sont licenciés le 19 juillet 1798 et versés au 7^e hussard. A l'armée du Rhin et Moselle, Moreau monte une compagnie de Guides Chasseurs est mise en place. François Ramel dit Ounonier, né à Nantua, sert

comme Guide à Cheval du Général Moreau. Blessé d'un coup de sabre au visage qui lui coupe le nez, la pommette et l'œil droit en deux, il reçoit un certificat d'invalidité le 2 Messidor an 7^e.

En 1799, alors que Masséna crée ses guides⁸ et qu'un corps de guides de l'armée d'Helvétie se met en place, Barthélemy Prat, né à Pont de Veyle, guide à l'armée du Danube, décède de ses blessures le 25 brumaire an 8 à l'hôpital de Zurich.

Le 12 mars 1800, une réforme générale supprime les cinq compagnies de guides à cheval pour les remplacer par des dragons. Toutefois, 1^{er} Consul oblige, les guides de Bonaparte deviennent Garde Consulaire.

INFORMATIONS :

Un article du vice-président de l'association Maréchal Suchet, sur le 10^e escadron du 4^e Garde d'Honneur, va être publié dans le magazine Vivre l'Histoire, dans le courant 2002.

³Le corps des guides, formé des guides de l'Armée du Midi et d'Italie, au retour de Bonaparte d'Egypte, devient le prestigieux régiment de Chasseurs à Cheval de la Garde. Parmi eux, Bessières, capitaine des Guides qui devint Maréchal ; Jean-Baptiste Barbanègre, lieutenant aux Guides qui devint colonel du 9^e hussards ; Dahlmann, guide, qui devint général de Brigade et baron d'Empire ; Hercule, maréchal des logis des Guides, devint Chef d'escadron des Chasseurs à cheval de la Garde ; Guérin, guide, devint lieutenant ; Desmichels, guide, qui finit maréchal de camp et chevalier d'Empire ; Daumesnil, brigadier aux guides, devint Gouverneur de Vincennes, etc, etc, etc. . .

⁴ Ces guides deviendront les cadres de la garde consulaire puis impériale.

⁵ S'agit-il des vingt cinq hommes, les mieux montés, du 13^e hussards qui passent dans les Guides de l'Armée des Alpes, suite à la dissolution du régiment le 29 floréal an IV ?

⁶ Dolman, à trois rangées de boutons rouge, tresses blanches, ceinture écharpe noire à coulants jaunes, culotte hongroise rouge et pelisse bleu marine à tresses blanches.

⁷ Dolman vert, à parements rouges, tresse à cinq rangées de boutons blanches, ceinture écharpe rouge à coulants blancs, culotte hongroise rouge et pelisse jaune à tresse blanches.

⁸ Sa blessure ne l'empêche pas de se marier vers 1802 avec Jeanne Marie Griot. Le couple déménage et François Ramel devient receveur à cheval des Droits réunis à Nevers. En 1810, sa femme devient l'héritière de la dotation de 500 francs de Claude Michel Griot, son oncle, décédé de ses blessures à Wagram.

⁹ Ce corps est supprimé en 1800.